



Charte d'utilisation Photothèque partagée Cévennes d'Ardèche

La photothèque partagée Cévennes d'Ardèche a été créée dans le seul but de valoriser la destination en proposant des supports photographiques de qualité aux partenaires engagés dans un pack Essentiel ou Numérique avec l'office de tourisme.

Leur utilisation est soumise au respect de quelques règles élémentaires présentées ci-après.

SUPPORTS ET DROIT DE DIFFUSION DES PHOTOGRAPHIES

Vous êtes autorisé à diffuser les photographies de la photothèque partagée :

- Sur votre site internet
- Sur les documents de promotion print (supports papier) que vous éditez

Vous n'êtes pas autorisé à diffuser ces photos :

- Sur les réseaux sociaux
- Dans la presse
- Pour une utilisation commerciale (carte postale, poster ou tout élément revendu)

Vous n'êtes pas autorisé à céder ces photos à quelque personne que ce soit ni à divulguer l'adresse url d'accès à la photothèque partagée qui vous sera transmis après signature de cette charte d'utilisation.

TELECHARGEMENT ET QUALITE DES PHOTOS

Les photographies mises en ligne sur la photothèque partagée sont en libre téléchargement pour toute personne ayant signé la charte d'utilisation ici présente et ayant reçu l'url d'accès.

Utilisation des photos sur internet : les photos téléchargeables sur la photothèque qui appartiennent à l'office de tourisme (©OT Cévennes d'Ardèche) sont dimensionnées pour une utilisation optimale sur le web.

Utilisation des photos portant le crédit ©OT Cévennes d'Ardèche sur des supports papier : la taille des photos téléchargeables sur la photothèque partagée n'est pas suffisante pour une utilisation sur des supports imprimés. Chaque utilisation est donc soumise à une demande individuelle. Pour cela, vous devez contacter Mélanie au service communication de l'office de tourisme en détaillant votre demande comme suit :

Nom de la photo concernée / Utilisation souhaitée (flyer, poster, affiche,...) / Objectif du document édité (affichage interne, distribution grand public, support commercial,...)

Après validation de la demande, une version adaptée de la photographie vous sera remise pour l'impression de votre document. Cette photographie sera délivrée pour la seule utilisation exprimée dans votre demande. Une utilisation différente devra faire l'objet d'une nouvelle demande.

RESPECT DU DROIT DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Chaque photo possède un crédit (©) qu'il est obligatoire de mentionner sur, ou à proximité immédiate (légende), de l'image. Le crédit comporte le nom du (ou des) propriétaire(s) de l'image. Il doit être facilement lisible. Vous ne pouvez en aucun cas le supprimer ou le modifier.



UTILISATION PREJUDICIALE

En signant cette charte, vous vous engagez expressément à respecter l'usage strictement promotionnel des photographies. Il est par conséquent strictement interdit de procéder à une exploitation susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation des figurants, et d'utiliser les photos, objets de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute exploitation préjudiciable.

VALIDITE

Cette charte est valable uniquement pour l'année de sa signature. Chaque année civile une charte d'utilisation devra être signée pour accéder à la nouvelle URL de la photothèque partagée.

Les photos portant le crédit @Matthieu Dupont ne sont utilisables que jusqu'au 1^{er} janvier 2025. Après cette date, tous vos supports comportant ces photos devront être retirés ou modifiés.

PARTAGE DE VOS PROPRES PHOTOS

Chaque utilisateur a la possibilité de publier ses propres photographies sur la photothèque partagée Cévennes d'Ardèche.

Propriété intellectuelle : En publiant des photos, vous vous engagez à en posséder l'entière propriété. Vous acceptez que les autres utilisateurs les diffusent librement, selon les conditions établies dans cette charte. Il est également de votre responsabilité de faire apparaître clairement votre crédit sur chacune de vos photographies.

Droit à l'image : En publiant vos photos sur la photothèque partagée vous vous engagez à posséder l'autorisation de droit à l'image de tous les figurants.

Partage de photo HD : Si vous partagez des photos en Haute Définition, chaque utilisateur de la photothèque pourra en faire une utilisation web et print (support papier). Il est de votre responsabilité de dimensionner vos photos en fonction de l'utilisation que vous souhaitez accorder aux utilisateurs.

Droit de retrait : L'office de tourisme se réserve le droit de supprimer des photos si elles sont jugées de qualité insuffisante ou si la thématique abordée ne semble pas convenir à une utilisation promotionnelle de la destination.

NON-RESPECT DE CETTE CHARTE D'UTILISATION

L'office de tourisme se réserve le droit d'interdire l'accès à la photothèque partagée à tout utilisateur ne respectant pas les conditions exprimées dans le présent document.

Une utilisation commerciale non autorisée ou l'utilisation préjudiciable de l'une de ces photos pourra entraîner des poursuites judiciaires.

ENGAGEMENT

Je, soussigné(e), (nom, prénom et structure)

.....
m'engage à respecter la charte d'utilisation de la photothèque partagée Cévennes d'Ardèche.

Date et signature :

